

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-308/SG/FP portant versement dans les nouveaux cadres territoriaux de l'Administration générale des fonctionnaires du Service de la Santé publique

n° 71-308/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 février 1971

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1971

Date du numéro
10 mars 1971

TEXTE INTÉGRAL

En application des dispositions de l'article 40, § 4, de l'arrêté n° 70-1134/SG/CG du 28 septembre 1970, les fonctionnaires appartenant aux anciens cadres des agents administratifs hospitaliers et des secrétaires médicaux du Service de Santé, sont intégrés dans le nouveau Cadre des commis des Services administratifs et financiers du Corps territorial de l'Administration générale, selon les modalités suivantes :